

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 30

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE. Fr. 2.50
 ETRANGER. » 3.50
 Le Numéro. » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 913

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—
 2 cases. » 30.—
 La ligne, par insertion » 0.25

SOMMAIRE : Pensées d'hier à lire aujourd'hui. — Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — Un essai d'hygiène sociale : Marg. EVARD. — Notre enquête (*suite*) : onze réponses. — Livres d'actualité : La Guerre et la Femme par G. Bäumer : C. H. — Dans la Suisse orientale : Lettre de Saint-Gall : A. Dück. — De ci, de là... — Notre Bibliothèque : *Ce qui manque à notre civilisation*. — A travers les Sociétés.

Pensées d'hier à lire aujourd'hui

Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit ; tant qu'un peuple est contraint d'obéir et qu'il obéit, il fait bien ; sitôt qu'il peut secouer le joug et qu'il le secoue, il fait encore mieux.

J.-J. ROUSSEAU.

Que faire dans les heures sombres ? S'abstenir. Dans les heures claires ? Donner.

EMERSON.

Tout gouvernement devrait regarder comme son premier devoir d'éviter la guerre, tout comme un capitaine de vaisseau est tenu d'éviter un naufrage.

GUY DE MAUPASSANT.

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nous tenons à annoncer dès aujourd'hui à nos lecteurs que l'Assemblée générale annuelle de cette Association a été fixée au **samedi 15 mai**, à Bienne. Le programme prévoit pour l'après-midi, en plus de la séance administrative obligatoire, une discussion sur ce sujet, introduit par deux rapports contradictoires : *Le mouvement féministe sera-t-il accéléré ou ralenti par la guerre ?* Le soir, après un modeste souper en commun, grande séance publique de propagande : *La Femme pour la Paix*, avec deux orateurs, l'un de langue française, l'autre de langue allemande.

Notre prochain numéro donnera tous les détails relatifs à cette Assemblée. Nous la signalons à l'avance à l'attention de tous ceux qu'intéressent, non seulement les questions féministes, mais aussi la tâche qui incombe aux femmes dans les circonstances actuelles. Le fait qu'aucun groupe suffragiste n'existe encore à Bienne, comme celui de la situation centrale de cette ville au point de vue des communications, a déterminé le choix du Comité de l'Association, et nous pensons que tous les suffragistes auront à cœur de collaborer par leur présence comme par leur propagande individuelle au travail de ce dernier.

Un Essai d'Hygiène Sociale

Notre petite ville du Locle (13.000 habitants), dont l'industrie principale est l'horlogerie, doit venir en aide, depuis le début des hostilités, à plus de 1000 chômeurs, dont environ 700 femmes, à qui le travail fait défaut en totalité, ou qui ne sont plus occupées de leur métier que quelques demi-journées à la semaine.

En mémoire des aïeux qui fondèrent en 1814, dans une période de grande misère, une œuvre d'entr'aide sous le nom de Comité du Bien Public (le pays de Neuchâtel, nominalement au maréchal Berthier, subit alors les horreurs de l'occupation autrichienne), il se forma, dès les premiers jours d'août 1914, une Société du même nom, dont les nombreuses filiales s'ingénient à créer surtout l'*Assistance par le travail* — selon les principes modernes d'économie sociale. Nos arrière grand-mères s'étonneraient peut-être de voir siéger côte à côte dames et messieurs. En 1870 encore, le rôle social de la femme fut peu de chose, en dehors des bonnes œuvres¹. Aujourd'hui que l'instruction lui est largement distribuée, que toutes les carrières lui sont ouvertes, qu'ayant acquis la maturité d'esprit suffisante, elle requiert une part responsable de l'action sociale, la femme, consciente de ses devoirs, se multiplie pour ne négliger rien de sa maison ou de sa profession, tout en créant du travail pour les chômeuses.

Tous les groupements sociaux s'associent à l'œuvre commune (sans distinction de partis, de religion, de communautés). On offre des locaux chauffés et éclairés, des idées, des talents de toute sorte, et il naquit de la coopération de multiples bonnes volontés une heureuse tentative d'entr'aide.

Le Comité du Bien Public (sous-commission du chômage) répartit les 700 femmes sans-travail en deux catégories : 450 sont occupées, selon leurs aptitudes, dans cinq ateliers-ouvroirs, et l'on fournit du travail à 250 personnes, retenues chez elles par la maladie ou les devoirs de famille. On parfait ainsi le gain de celles auxquelles les fabriques ne fournissent plus de ressources suffisantes, ou pour qui l'absence du mari aux frontières constitue un gêne.

¹ Remarque de M^{me} Jules Siegfried, présidente du Conseil national des Femmes françaises, dans une conférence faite le 13 janvier 1915, à Paris, à la Société d'hygiène sociale, sous les auspices de M. Léon Bourgeois.